

Déclaration de politique générale

Législature 2007-2012

Liminaire

La présente déclaration de politique générale ne constitue en rien une délimitation des compétences mais bien la définition des lignes de force pour la présente législature.

Introduction

La mise en œuvre de tout projet ambitieux nécessite la définition préalable de points de repères, de priorités et d'objectifs précis. La réussite d'une législature n'échappe pas à cette règle. C'est pourquoi, comme nous l'avons déjà fait il y a six ans, nous avons pris soin d'établir la présente déclaration de politique générale. Elle regroupe les principales orientations qui définiront notre programme politique pour les six années à venir.

L'observateur attentif le remarquera : en bien des points, ce texte traduit une continuité à l'égard des enjeux qui ont déjà déterminé notre action et notre engagement politique durant la législature précédente. Mais nous y avons aussi introduit de nouvelles tonalités. Celles-ci traduisent bien sûr la volonté des mandataires que nous sommes de vouloir avant tout répondre aux besoins et aux attentes exprimées par les Etterbeekoïses. Mais au regard des lignes de force qui traversent notre déclaration de politique générale et des compétences qui seront exercées par chacun des membres du Collège, c'est avant tout le souci évident de vouloir plus que jamais replacer l'humain au centre de nos préoccupations qui transparaît.

Etterbeek mérite pleinement son image de commune moderne, dynamique, créative et ouverte à tous. Nous allons tout faire pour maintenir et renforcer cette image. Avant tout, nous voulons nous mettre davantage à l'écoute des citoyens et entretenir avec eux un dialogue permanent pour que chacun se sente bien à Etterbeek, sans distinction d'âge, d'origine, de condition sociale, ...

Notre programme

1. La proximité – la participation

Construire l'avenir d'une commune ne doit pas être un privilège uniquement réservé à celles et ceux qui la dirigent. Gérer Etterbeek dans l'intérêt de ses habitants implique inévitablement d'agir en parfaite concertation avec eux et de les associer, dans le respect du cadre légal, aux décisions que nous prenons. Comment y parvenir ? Voici nos idées :

- Ouvrir au public une « Maison » de la Participation, lieu public d'échanges et de rencontres, dont la mission consistera à mettre sur pied des initiatives, issues de l'administration et de la société civile et politique, destinées à informer les habitants ou susciter leur participation active en vue de développer de nouveaux projets.

- Dans tous les dossiers d'urbanisme d'une certaine ampleur ou de travaux publics où la commune jouit d'un pouvoir de décision, les habitants du ou des quartiers concernés seront impliqués en amont par voie de sondages ou de réunions publiques complémentaires aux réunions de concertation prévues par la loi.

- Nous veillerons en accord avec les instances de Belliris à faire de la place Jourdan et de son réaménagement un exemple de participation, chaque acteur (commerçant, riverain ou usager) devant être consulté à tous les stades du projet. Il en sera de même quant aux grands projets communaux tels que la réurbanisation du site des « Jardins de la Chasse ».

- Les différentes commissions consultatives que nous avons instituées (classes moyennes, handicapés, affaires européennes, Table Ronde Etterbeekoise de la Solidarité Internationale (TRESI), mobilité et tout récemment le conseil des jeunes) ont démontré leur intérêt et généré de nombreux projets et idées. Leur rôle sera intensifié et leur structure consolidée.

- La bonne information du citoyen est un élément indispensable pour susciter sa participation à l'exercice de la démocratie locale. C'est pourquoi, nous moderniserons nos outils d'information : notre site internet connaîtra une importante refonte durant cette législature, son utilisation sera davantage promue et une nouvelle formule de journal communal (avec une périodicité accrue) verra le jour.

- Précédemment, la Commission Consultative des Affaires Européennes d'Etterbeek a développé une politique de proximité à l'égard des citoyens européens et a, dans ce cadre, organisé en synergie avec d'autres services de nombreuses activités citoyennes et de rencontres, visant à une meilleure connaissance et cohabitation mutuelle.
La CCAE poursuivra cette politique, tant par l'accent mis sur l'accueil des ressortissants des deux nouveaux pays membres de l'Union Européenne (Bulgarie et Roumanie), que par la poursuite et l'extension des réunions et activités proposées à tous les ressortissants européens d'Etterbeek, au nombre actuellement de +/- 10.000 personnes.

2. Le social

Durant la législature passée, la majorité a mis l'humain au centre de ses préoccupations.

Dans l'esprit de ce qui a été réalisé, à savoir le nouveau home communal, la maison Abbeyfield, le cyber-espace, l'Arche, la Maison des Jeunes, la Maison de quartier Chambéry,... nous continuerons à privilégier les politiques, les collaborations et les réalisations qui, eu égard aux nombreuses compétences complémentaires réparties parmi d'autres membres du Collège donnent à ce dernier - et de manière générale - une évidente coloration sociale. Les grands axes de la politique que nous souhaitons mener sur le plan social seront :

A. Jeunesse et Sports

A 1) Jeunesse

Différentes initiatives ont été entreprises durant la dernière législature :

- Espace « Agora space » - quartier Rolin
- Mini-pitch – Parc de Fontenay-sous-bois
- Le Chalet – Sorelo
- Piste de Rollerskate – Cours Saint-Michel
- Aire de jeux – Ranch
- Inauguration de la nouvelle Maison des jeunes
- Journal « Salut les Jeunes »
- Voyage d'un jour à Eurodisney
- Création du Conseil des Jeunes

Il faut toutefois reconnaître qu'il s'agit là plus de la réussite d'actions ponctuelles que de la mise en oeuvre d'une véritable politique de la jeunesse.

Telle est aujourd'hui notre ambition. Nous souhaitons élaborer un « plan jeunesse » qui ne peut se concevoir qu'en concertation avec d'autres compétences telles que le sport, l'action sociale ou encore les programmes de cohésion sociale.

C'est dans cette optique que sera mise sur pied une table ronde de la jeunesse qui devra recueillir dans un premier temps les besoins des organismes de jeunesse actifs sur la commune. Il s'agira de définir ensuite et de concert un plan d'action en fonction des besoins exprimés et des objectifs fixés. Cette initiative doit permettre de renforcer le soutien accordé aux organismes de la jeunesse.

A 2. Le sport

Tout comme pour la jeunesse, des actions ponctuelles de qualité ont été réussies :

- Reconstruction de la piscine « Espadon »
- Nouvelle tribune pour le stade Guy Thys
- Action « sport à l'école »

Aujourd'hui, nous souhaitons mettre sur pied une véritable politique sportive. La compétence des sports ne pouvant se résumer à l'octroi de subsides et de la gestion de salles.

C'est dans cette optique que la politique des sports a été rassemblée en une compétence scabinale chargée de mettre sur pied une politique intégrée rassemblant les ressources et les infrastructures disponibles telles que le centre des sports, la piscine, le stade de football, les salles de gymnastique des écoles, les aires et plaines de jeux.

Le sport et la jeunesse doivent être des outils de socialisation et d'intégration sociale.

A cet égard, nous serons attentifs à soutenir l'offre d'activités sportives orientée vers des publics spécifiques, en particulier le public féminin.

Des initiatives telles que la mise sur pied d'activités intergénérationnelles, la lutte contre le racisme ou l'organisation d'activités sportives réunissant l'ensemble des réseaux scolaires présents sur notre territoire seront organisées.

C'est dans cet esprit que, comme précisé supra en matière de jeunesse, un plan sport sera mis sur pied.

B. La santé

- Ces six dernières années, Etterbeek a été particulièrement active en matière d'aide aux personnes du troisième âge ou aux personnes handicapées. Nous voulons bien sûr poursuivre dans cette voie, tout en donnant une dimension supplémentaire à l'attention accordée aux personnes les plus fragilisées.

- C'est dans cette perspective qu'il faut analyser notre souhait de créer un Echevinat de la Santé. Dans ce cadre précis, des campagnes de prévention et de dépistage de maladies seront activement menées. Notre échevinat servira aussi de relais local pour des opérations de prévention initiées à d'autres niveaux de pouvoirs ou à l'initiative des diverses professions médicales.
- Une attention accrue sera donnée aux acteurs de la santé actifs sur le territoire communal tels que La Maison Médicale du Maelbeek, le Pivot, ATD Quart-Monde, Centre de guidance ...qui allient l'approche sociale et l'approche médicale.
- Nous devons encourager l'accès de la population aux soins de première ligne.
- Il faudra évaluer le bilan dressé par l'observatoire bruxellois de la santé pour Etterbeek

C. La solidarité internationale

Notre commune a joué un rôle marquant sur le plan de la Solidarité Internationale. Nous souhaitons continuer sur cette voie en soutenant le conseil consultatif qu'est la Tresi et en renforçant le lien entre villes avec Essaouira. La promotion du commerce équitable sera poursuivie.

La TRESI :

Afin de remplir son rôle sur le plan de la solidarité internationale, la commune a besoin d'un organe consultatif performant. La Tresi a jusqu'à présent rempli cette mission. Celle-ci, ainsi que les pionniers de Getmo, les magasins du monde Oxfam et le comité 11.11.11 souhaitent élargir la structure existante et tendre ainsi vers un large réseau qui toucherait toutes les organisations présentes sur le territoire communal qui ont un lien avec la solidarité.

Les activités du mois de la solidarité internationale seront organisées en partenariats avec ces associations.

ESSAOUIRA

Le lien entre villes avec Essaouira :

La commune s'engage également à renforcer le lien entre villes. Un lien basé sur les principes communaux de solidarité au profit de l'administration communale et des associations locales. Ce processus d'apprentissage réciproque ne sera que tout bénéfique tant pour la communauté marocaine d'Essaouira que celle d'Etterbeek.

La maison de quartier d'Essaouira :

La construction de la maison de quartier dans « le quartier de la Mellah » d'Essaouira constitue la pierre angulaire du lien entre villes. La commune souhaite à travers ce projet contribuer à l'ancrage social de la population locale et soutenir les nombreuses associations socioculturelles. La maison de quartier Chambéry apportera son expérience aux associations locales pour mettre sur pied la maison de quartier.

La plate-forme consultative locale :

La réalisation de cette maison de quartier sera un soutien important pour la vie sociale dans le quartier. La plate-forme consultative composée des associations locales représentera l'accomplissement du rôle social de la maison de quartier.

Les écoles :

Dans la foulée de la première expérience menée avec l'école Claire-Joie, nous continuerons à sensibiliser nos écoliers à la thématique des relations Nord-Sud. L'échange entre jeunes d'Etterbeek et d'Essaouira continuera également d'être soutenu.

La sensibilisation :

Le débat sur le lien entre villes, ouvert à tous, ainsi que la sensibilisation de la population etterbeekoise et plus particulièrement la population etterbekoise d'origine marocaine seront renforcés. L'important partenariat avec le contrat de sécurité communal sera maintenu.

La coopération au développement :

Dans sa stratégie de coopération au développement, la commune s'inscrit dans le projet « fin de la pauvreté en 2015 ». Par ce soutien, la solidarité internationale et la coopération au développement font partie intégrante du développement durable.

D. Le programme de cohésion sociale

Dans le cadre des politiques préventives menées sur la commune d'Etterbeek, la coordination du Programme de Cohésion Sociale (ex Programme Cohabitation), a pour mission de :

- favoriser l'émergence et le développement d'actions de cohésion sociale ainsi que de projets communs ;
- assurer le soutien aux actions ;
- favoriser les synergies et assurer la cohérence entre ces actions. ;
- assurer le suivi des réflexions émanant de groupes de travail divers ;
- assurer la transversalité entre les différents dispositifs présents sur le territoire.

Depuis janvier 2006, un nouveau décret régit ce programme.

Le Programme se donnera ainsi une priorité au soutien et à la pérennisation de ces petites structures

Les objectifs de ce Programme sont similaires aux objectifs poursuivis par l'ancien Programme Cohabitation :

« améliorer la cohésion sociale des populations vivant dans les quartiers fragilisés de la Capitale et favoriser une meilleure cohabitation des différentes composantes de ces quartiers »

Ainsi elle mettra en place divers espaces de rencontres formelles et informelles, de réflexion et de convivialité :

- Les « PIC nic » des derniers vendredis de chaque mois.
- Les Rencontres dans l'un ou l'autre Parc d'Etterbeek (2006 : les Jardins Fontenay) où les associations ou autres dispositifs de terrain (communaux, écoles,...) n'ayant pas encore fait connaissance ont eu tout le loisir d'être informés des projets développés et de rencontrer les dispositifs communaux et associatifs représentés et de créer ainsi d'autres synergies.

Les associations partenaires à travers divers espaces d'accueil, de dialogue et d'actions investissent les axes suivants :

1. Soutien méthodologique
2. Interculturel
3. Intergénérationnel
4. Extrascolaire
5. Soutien scolaire

Ces actions sont caractérisées par un important souci de cohésion sociale à travers un travail de réseau efficace, par le développement de partenariat réel, par une attention particulière à des critères de responsabilisation du public et de sa participation à la vie du quartier. La coordination favorisera le respect de ces quelques critères prioritaires pour un véritable travail de renforcement du tissu social et des liens sociaux.

Différentes initiatives marquent l'évolution du Programme Cohabitation

- La création d'un site Internet qui reprendra le Guide Social comprenant l'ensemble des organismes présents sur la commune, tous réseaux confondus, ainsi que les différents partenariats développés.
- La mise en place de **groupes de travail** constitués essentiellement des animateurs favorise l'échange des pratiques de terrain. Ils sont fixés trois fois l'an et une rencontre est prévue pour les programmations d'été.
- La mise en place de **groupes de réflexion** plus spécifiques à la coordination des écoles de devoirs.
- Un **groupe de travail** regroupant les organisateurs de fêtes de quartier sur Etterbeek.
- **Plate-forme « Citoyenneté en Solidariteit »** en collaboration avec divers partenaires sociaux tels la Maison de Quartier Chambéry, la Maison des jeunes, l'A.S.B.L « Logement et Harmonie sociale »... Les membres de cette plate-forme souhaitent mener un travail de réflexion et d'action concernant le thème de la citoyenneté, la démocratie...

E. La petite Enfance

- **Crèches** : Nous souhaitons que des places supplémentaires soient disponibles pour la petite enfance à Etterbeek. Nous serons ouverts aux différentes formules de partenariats et aux incitants proposés par les différents niveaux de pouvoir concernés.
- **Plaines de Jeux** : Nous rénoverons et moderniserons les infrastructures de jeu en plein air afin d'offrir aux familles et aux enfants des espaces de loisir de qualité sur l'ensemble du territoire de la commune.

- **Maison des Enfants** : Nous souhaitons également développer des espaces de rencontre pour les parents et des activités pour les jeunes enfants en concertation avec les associations.

F. Le tourisme

Notre proximité avec les institutions européennes devra nous inciter à développer notre capacité d'accueil et d'hébergement en favorisant la création de « Chambres d'hôtes » ou « Bed & Breakfast » chez l'habitant. Cette politique comprendra deux axes : aller vers l'habitant en l'informant au mieux sur les possibilités de création d'une chambre d'hôte et en l'incitant à entreprendre un tel projet ; communiquer largement en externe pour faire connaître notre réseau de logement chez l'habitant.

Par ailleurs, plusieurs instruments seront mis en œuvre pour mieux faire connaître les atouts de notre commune située au cœur de l'Europe, son patrimoine et son histoire :

- Edition d'une brochure de présentation d'Etterbeek reprenant notamment :
 - Les sites à visiter (Maison Cauchie, Fondation Carcan, Musée de la Police)
 - Des itinéraires piétons au sein de la commune (un parcours d'une heure et un parcours de trois heures) permettant au visiteur d'apprécier notre petit patrimoine
 - Visites d'entreprises artisanales

Cette brochure devra faire l'objet d'une distribution très large auprès des offices de tourisme, agences de voyage et bureaux d'information dans les Institutions européennes.

- Dans les quartiers à haute fréquentation, nous créerons des panneaux d'affichage (style Decaux ou Clear Channel) relatant l'histoire du lieu où l'on se trouve. Exemples : histoire de la rue des Tongres ou de la Place Jourdan ou encore celle de la Place Saint-Pierre). Dans la mesure du possible, tous nos quartiers verront ainsi leur histoire mise à l'honneur.
- De manière générale, nous mettrons tout en œuvre pour continuer à faire d'Etterbeek une commune accueillante et ouverte sur le monde.

3. Le logement

La montée vertigineuse des prix du logement à Bruxelles et particulièrement à Etterbeek rend l'acquisition d'un logement moyen inaccessible.

Il s'agit d'un enjeu majeur, d'un défi complexe face auquel les pouvoirs publics ne peuvent rester inactifs.

La vente d'immeubles appartenant à notre commune par la technique du « Droit de Superficie » sera mise en œuvre et servira de test à la région bruxelloise.

Le logement ne pouvant se résumer à une facette plutôt qu'à une autre, une véritable compétence logement a été créée au sein du Collège et ce dans le but de multiplier les outils de gestion de manière coordonnée :

- poursuite des programmes de rénovation menés par la Régie Foncière et maintien d'une politique de location accessible aux revenus moyens,
- poursuite de la politique de lutte contre le morcellement des logements non conforme au plan communal de développement grâce à une politique intégrée de l'Observatoire du Logement, de l'Urbanisme et des agents de proximité, notamment par la vérification des conditions de salubrité et d'hygiène lors des inscriptions des habitants dans les registres de la population.

Comme par le passé, nous veillerons à réinvestir les charges d'urbanisme dans la rénovation des logements sociaux et dans l'aménagement de l'espace public.

Les sociétés de logements sociaux présentes sur Etterbeek, dont essentiellement le Foyer Etterbeekois doivent voir leur gestion intégrée dans une politique globale du logement au sein du Collège.

A cet égard, la poursuite urgente des programmes de rénovation est une priorité absolue.

Le Collège rendra les sociétés de logements sociaux attentives à l'opportunité d'inclure des clauses sociales (appel à des sociétés d'économie sociale, demandeurs d'emploi, ...) dans leurs cahiers des charges.

Nous créerons une agence immobilière sociale communale après avoir consulté les AIS existantes et après avoir analysé leurs bilans.

La construction de logements moyens en partenariat ou non avec le privé reste par ailleurs une de nos priorités, en cours de réalisation dans l'îlot Belliard/Froissart/Ch d'Etterbeek, ou en gestation sur le site des « Jardins de La Chasse ».

Les programmes de cohésion sociale, notamment dans les logements sociaux, seront renforcés par la collaboration et le soutien accordés à l'asbl « Logement et Harmonie Sociale ».

Lors des rénovations dans ces logements sociaux, un accent particulier sera mis sur les matériaux d'éco-construction et la performance énergétique des bâtiments.

L'on sait en effet que la facture énergétique pèse parfois plus lourd dans le budget des allocataires sociaux que le coût de leur loyer.

4. L'embellissement des quartiers

Le temps où les pouvoirs publics se contentaient de réaliser des aménagements urbains purement fonctionnels, sans aucun souci, ou presque, de toute considération esthétique, est révolu.

A Etterbeek, au gré des chantiers, nous nous préoccupons de l'harmonie et de l'esthétisme de l'espace public, que ce soit à travers les matériaux utilisés pour rénover les voiries, l'éclairage, la signalétique, le mobilier urbain ou les plantations.

Le respect de la propreté publique est un autre enjeu de premier plan en matière d'embellissement urbain. C'est aussi - et surtout - l'une des exigences les plus couramment formulées par le citoyen à l'égard des pouvoirs publics. Rien d'étonnant dès lors à ce que cet élément figure en bonne place parmi les priorités qui seront les nôtres :

- Nous veillerons à consulter au préalable la population sur les fonctionnalités à donner aux espaces publics avant l'élaboration de cahiers des charges relatifs aux grands projets urbanistiques.

- La mise en œuvre de notre Plan de Circulation (qui définit les aménagements à réaliser sur l'ensemble des voiries communales) est en cours depuis plusieurs années. Nous allons poursuivre ce travail tout en assurant la publication des résultats de l'évaluation de ce Plan de Circulation. En outre deux défis de première importance nous attendent durant cette législature : réussir le réaménagement du quartier de la Chasse (mobilité, commerces, etc) et celui, plus global, de la place Jourdan.
- Concevoir un « Plan Lumière » permettant à la commune d'acquérir progressivement une identité visuelle.
- En matière de propreté, nous voulons évaluer l'efficacité de notre déchetterie itinérante.
- Nous voulons permettre aux habitants de déposer, en un endroit et selon des modalités qui restent à définir, leurs déchets destinés au compostage.
- Nous uniformiserons et renforcerons progressivement la signalétique en voirie.
- L'espace central de la Place Jean Glineur sera restauré et remis en valeur afin que cette place puisse redevenir un espace central attractif de rencontre pour le quartier et que la réglementation d'utilisation soit respectée
- Nous allons poursuivre le fleurissement et la verdurisation de la commune et porterons notamment une attention particulière aux aspects suivants :
 1. La Cité Jouët-Rey: Ce jardin aménagé par l'IBGE requiert une attention particulière quant à son entretien et conséquemment un suivi tout aussi particulier de l'entrepreneur en charge de ce travail.
 2. Nous améliorerons encore l'organisation du travail des jardiniers : un planning de tontes et de tailles sera mis en place.

3. Un programme de rénovation du parc du Paradis des Enfants devra être mis sur pied en mettant en parallèle l'usage de ce parc par l'école et la modernisation de ses infrastructures.
4. Les Jardins de Fontenay-sous-Bois présentent des signes d'érosion et d'appauvrissement du sol dans la partie proche des terrains de sport et de jeu. Une restauration des sols et de nouvelles plantations seront effectuées. Ce parc mieux aménagé, notamment en infrastructures de jeux pour les enfants, a aussi le potentiel de devenir un centre d'attraction fort et un petit poumon pour le quartier commerçant de La Chasse, et ce en fonction des moyens disponibles.
5. Le parc Hap: Une concertation avec l'IBGE devra avoir lieu dès que possible afin de définir l'avenir du jardin biologique compte tenu de la complexité des opérations d'entretien.
6. Les bermes centrales des avenues Hansen-Soulie, Le Marinel et Galopin: Il faut penser à replanter en vue de densifier les plantations et de fleurir et coloriser par des plantes vivaces. Cela permettra de placer les corbeilles fleuries dans d'autres quartiers pauvres en éléments végétaux.
7. La place Saint-Antoine: Des contacts intenses et suivis avec la Région devront être pris afin de les inciter à entretenir convenablement les grands bacs devant l'église.
8. Le parc Keith Haring: ce parc pourrait être aménagé en roseraie. Des arceaux traversant les chemins et couverts de rosiers grimpants procureraient des zones d'ombres à proximité des bancs. Des massifs de rosiers pourraient également être envisagés.
9. Le square de Léopoldville: Les plantations du square sont totalement à revoir. Le square est actuellement d'un vert un peu morne et manque de couleur. La replantation devra tenir compte de la fonctionnalité et de l'usage du square.
10. Les herbes folles: la répression en matière d'herbes folles sera poursuivie tout en respectant les bonnes pratiques environnementales et en veillant à utiliser des produits non toxiques mais performants.

11. Parc du Cinquantenaire : l'implication de la commune dans la gestion et l'aménagement de la partie etterbeekoise du parc sera renforcée.

5. L'urbanisme et l'environnement

a) l'Urbanisme

La lutte contre les chancres urbains a été, tout au long de la précédente législature, un des soucis essentiels et prioritaires en matière d'aménagement du territoire.

Les derniers chancres, et notamment ceux qui ont longtemps défiguré les principales entrées d'Etterbeek, rue Belliard et chaussée de Wavre (l'Arsenal), ont disparu. Ces deux sites d'envergure, aujourd'hui en cours de réaffectation, ont été rénovés par des opérateurs privés tout en respectant notre conception d'un urbanisme respectueux de la qualité de vie des habitants.

Etterbeek est une commune fortement touchée par l'évolution rapide du marché de l'immobilier tentant sans cesse d'urbaniser de nouveaux espaces. C'est dire si le maintien - au gré des projets qui nous seront soumis - d'un urbanisme à dimension humaine et respectueux de la vie des concitoyens constituera pour nous un engagement politique majeur et un défi permanent.

Ces différents aspects de la vie communale nous amèneront durant cette législature à relever de nombreux défis :

- la réalisation, en complément du nouveau Règlement Régional d'Urbanisme, d'un Règlement Communal d'Urbanisme qui devra entre autre intensifier la lutte contre la division non conforme au plan communal de développement des logements en petites entités tout en mettant un accent tout particulier sur les problèmes d'éclairage, de bruit, d'aménagement des intérieurs d'îlot et de protection du petit patrimoine. Il y sera également fait allusion à des problématiques telle que l'usage des matériaux durables ou d'énergie renouvelable.
- la rénovation et le maintien du patrimoine existant, et ce par la protection du patrimoine qui n'est pas couvert par le code Bruxellois de l'aménagement du territoire (petit patrimoine).

- le respect général des lignes directrices et le suivi du Plan Communal de développement adopté durant la législature précédente.
- la sensibilisation de la population au patrimoine existant, aux conséquences financières du non respect des lois et règlements d'urbanisme et surtout faciliter l'accès du public à l'information tant sur l'actualité urbanistique que dans le domaine du patrimoine etterbeekois.
- mettre sur pied un vaste projet de réurbanisation du site des Jardins de la Chasse (ancien hôpital d'Etterbeek) couvrant une large portion de l'îlot Beckers - Casernes - de Haerne. Ce projet pourrait englober un nombre important de logements neufs, mais également, éventuellement, un nouveau pôle de services regroupant à la fois l'Hôtel Communal, le CPAS et l'Hôtel de police.
- Ce dossier dont l'ampleur dépasse une seule législature fera l'objet d'une concertation à tous niveaux, s'agissant d'un projet majeur qui devrait pouvoir conduire à l'amélioration de la situation financière de la Commune et à la relance du quartier de la Chasse dont il est question par ailleurs.

b) l'Environnement

MISSIONS EXTERNES

La priorité sera donnée:

- aux politiques de prévention des pollutions et nuisances et de gestion des risques, lesquelles influent le plus sur la qualité de l'environnement de la commune à moyen et long terme;
- à l'approche transversale des problématiques environnementales, avec en corollaire le maintien et le développement des réseaux d'information et l'information des acteurs (notamment au niveau des projets et lors du suivi des installations à risques).

Le volet Inspectorat (contrôle des infractions et mise en œuvre des moyens de sanctions) sera renforcé par l'accord de coopération entre les niveaux régional (IBGE) et communal.

Les priorités sont :

- le dépistage et le suivi des installations soumises à permis d'environnement et actuellement non couvertes;
- le dépistage et le suivi des installations accessibles au public et dont la prévention incendie n'est pas conforme aux prescriptions émises par le service Incendie;
- le dépistage et le suivi des installations à risques concernées par le plan d'urgence et d'intervention communal.

L'information de la population (notamment via "la Vie Etterbeekoise" et le site Internet, *promotion des énergies renouvelables*, de la biodiversité côté jardin et côté façade, information sur le compostage, soutien des maîtres-composteurs, déchetterie communale, fête régionale de l'Environnement, ...) devra marquer l'attention de la population sur les enjeux environnementaux tout en s'inscrivant dans les politiques de développement durable.

MISSIONS INTERNES

Le Label Entreprise écodynamique sera l'action moteur pour dynamiser la gestion environnementale au sein de l'ensemble de l'administration.

En particulier, l'accent sera mis sur l'information et la formation du personnel communal sur le tri des déchets, l'utilisation rationnelle de l'énergie, de l'eau, ...

L'Agenda local 21 sera implémenté dans ses aspects environnementaux.

Le volet Eau sera développé en priorité, cette thématique n'étant pas couverte par un plan régional (la politique de gestion des déchets, du bruit et de la qualité de l'air sont couvertes chacune par un plan régional).

En matière de participation de la population, la promotion du compostage à domicile et le compostage *collectif* et la promotion de la biodiversité seront développés.

6. La sécurité

Le principal souci de la majorité sera d'intensifier encore la police de proximité et la présence de policiers dans les rues. Mais la restauration du sentiment de sécurité passe aussi par la mise en œuvre de mesures préventives efficaces et adaptées aux réalités du terrain.

- Nos priorités : l'intensification des mesures préventives et dissuasives, l'augmentation du nombre de policiers sur la voie publique. A cela on peut ajouter le maintien de nos stewards de nuit (une formule jugée audacieuse à ses débuts mais qui recueille l'adhésion du public) et le renforcement de moyens accordés au Contrat de Prévention et de Sécurité.
- Nous allons augmenter le nombre de caméras de surveillance dans les noyaux commerciaux ainsi que dans certains lieux qualifiés de sensibles.
- Nous voulons sensibiliser davantage les commerçants à l'existence et au fonctionnement du système télé-police.
- Nous mettrons concrètement en œuvre le système des amendes administratives pour sanctionner les actes de malpropreté ou autres infractions et incivilités commises sur la voie publique. Nos agents constatateurs habilités à dresser procès-verbal au même titre que les agents de police ont suivi une formation ad hoc et prêteront tout prochainement serment.
- Nous souhaitons poursuivre la mise en œuvre du programme de sécurisation dans les logements sociaux, accorder de nouveaux moyens au Bureau d'Aide aux Victimes et mieux informer le public quant au fonctionnement et aux spécificités de ce dernier.
- Nous allons interpeller la Région pour obtenir le réaménagement des traversées de grandes voiries régionales afin d'y augmenter la sécurité routière et faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite.

- Une attention particulière sera accordée à la lutte contre les bandes urbaines en collaboration avec le membre du Parquet chargé de cette politique
- De même, nous poursuivrons, en accord avec le service de la protection de la jeunesse, la sécurisation des abords des écoles et des chemins d'accès à celles-ci, notamment les stations de métro en vue de lutter contre les faits de petite délinquance.
- En matière de sécurité routière, les moyens provenant du fonds des amendes permettront à la police locale de fournir des efforts supplémentaires au niveau de la sécurité routière, plus particulièrement en ce qui concerne la prévention.

Sur le territoire de la commune d'Etterbeek, cela signifie plus concrètement :

- Offrir des leçons de code de la route aux écoles primaires
- Mettre en œuvre une piste de circulation comme moyen pédagogique par excellence
- Mener des campagnes de prévention en collaboration avec l'IBSR :
 - mesurer la vitesse à l'aide un radar préventif et informer le conducteur de sa vitesse
 - faire respecter les règles en matière de l'équipement de sécurité : la ceinture de sécurité, le siège-enfant et le port du casque
 - s'attaquer au problème du stationnement gênant et dangereux
 - faire respecter les feux de signalisation
 - favoriser la commodité de passage des transports en commun (stationnement aux arrêts – utilisation du site propre réservé aux trams-bus)
- Mettre en place des radars préventifs permanents
- Mettre en place des panneaux de vitesse variables dans des zones 30 aux abords des écoles
- Acquérir du matériel de signalisation performant utilisé lors de déviations en raison d'un accident - d'un grand événement – d'une catastrophe ou d'un sinistre quelconque.

- Enfin, nous réaffirmons notre ferme volonté de ne pas déléguer de prérogatives sécuritaires au secteur privé.

7. La mobilité

Etterbeek est la première commune à avoir adopté son plan de circulation il y a déjà près de quinze ans. Etterbeek a créé un plan de stationnement dont s'inspirent aujourd'hui de nombreuses autres communes. Nous avons généralisé les contre-sens cyclistes et remporté deux fois le Vélo d'or.

Nous avons adopté notre propre plan de Déplacement d'entreprise ainsi qu'un Plan Communal de Mobilité. Bref, Etterbeek, est avec Jette une commune qui se démarque en matière de zones 30 en région bruxelloise et n'a cessé de se distinguer en matière de mobilité. Nous allons bien sûr continuer à le faire en veillant à concilier deux objectifs complémentaires : protéger les zones résidentielles contre un trafic automobile envahissant et préserver l'attractivité commerciale, économique et culturelle de la commune au travers d'une politique de mobilité respectueuse de tous les usagers (piétons, cyclistes, automobilistes, personnes à mobilité réduite, etc.).

- Nous poursuivrons la mise en œuvre de notre Plan de stationnement en créant de nouvelles zones vertes.
- Une évaluation des zones déjà couvertes sera menée et les résultats seront communiqués au conseil communal.
- 10 % du résultat net de la taxe de stationnement (ce que payent les automobilistes qui n'alimentent pas les horodateurs dans les zones vertes et rouges) seront réinjectés dans des projets de mobilité douce.
- Nous voulons augmenter le nombre de parkings vélos.
- Un grand défi « mobilité » nous attend dans le quartier de la Chasse : nous voulons y mener, en concertation avec les habitants et les commerçants, une réflexion globale visant à désengorger ce quartier soumis à un trafic de transit intense.
- Nous voulons intensifier le dialogue et la concertation avec les différents niveaux de pouvoir et les autres communes pour assurer une meilleure cohérence en termes de mobilité et de stationnement.

8. La culture

a) la culture française

De manière générale, nous avons l'ambition de mieux valoriser notre patrimoine culturel, architectural et touristique. En ce qui concerne la culture, nous avons déjà établi un certain nombre de pistes qui toutes s'inspirent du slogan définissant le mieux notre conception de la politique culturelle : « La culture pour tous ».

- Nous voulons appliquer de manière étendue « l'article 27 », sur base duquel des chèques-culture sont offerts aux allocataires sociaux, aux chômeurs et aux plus démunis.
- Nous souhaitons mieux valoriser le travail réalisé dans nos Académies en organisant, par exemple, un marché des créateurs.
- Le Prix Louis Schmidt sera réactivé et ouvert au public.
- La commune souhaite acquérir et installer sur l'espace public une œuvre majeure par législation.
- Enfin, un cadastre des infrastructures culturelles privées et publiques existant à Etterbeek sera établi et régulièrement mis à jour. Nous voulons soutenir davantage ces infrastructures en relayant de manière plus systématique ou plus régulière leurs informations et leurs programmes en leur ouvrant le site Internet communal.

Le service de la Culture s'est fixé pour objectifs :

- d'être un relais d'informations sur les activités socioculturelles qui se déroulent dans la commune.
- de s'inscrire dans une démarche d'éducation permanente.

Le service de la culture assure le lien avec le centre culturel local. Une des particularités du travail du centre culturel vise à prendre en compte les aspects multiculturels de la société. En fonction de ceux-ci, un programme interculturel est développé afin de favoriser les échanges entre toutes les communautés, de leur offrir des possibilités suffisantes d'expression sur le plan artistique. Offrir à chacun l'occasion de présenter son univers culturel et l'opportunité de découvrir la vie culturelle et les œuvres des autres communautés est un des axes majeurs du travail du centre culturel. Le programme est réalisé en collaboration avec les associations locales et régionales.

Le service :

- soutient diverses associations et organismes culturels etterbeekois ainsi que leur programme d'activités
- crée, organise et collabore à des évènements culturels
- gère, par ailleurs, le calendrier des expositions dans le hall d'accueil "**Espace Entrée Libre**"

D'années en années, cette mission a évolué vers une ouverture plus importante aux acteurs culturels etterbeekois.

L'évolution est marquée essentiellement par des partenariats développés avec différents dispositifs communaux tels le service de la culture néerlandophone, le Centre Culturel d'Etterbeek, le Programme Cohabitation, le service développement durable et solidarité internationale ainsi que des partenaires extérieurs.

- Ces partenariats permettent d'une part un enrichissement de la programmation des expositions dans le Hall « Espace Entrée Libre » qui comporte des expositions de peinture, de photographie, de sculpture ainsi qu'une exposition collective.

Quelques projets en perspective pour 2007 :

- Nouvelle édition du guide culturel en collaboration étroite avec le service de culture néerlandophone. Par ailleurs, un support numérique est prévu.

- Première édition d'un Festival poétique, littéraire et musical, en mars prochain
- « Poésies en ville » : spectacle de rue
- Festival du film arabe, en collaboration avec le service culturel néerlandophone
- Festival Carabistouille, théâtre de rue pour enfant et adulte

Enjeux et objectifs pour les bibliothèques etterbeekoises

1. Pôle lecture

La mission de base des bibliothèques est de proposer aux Etterbeekoïses un lieu ressource en matière d'accès au livre: collections variées, polyvalentes, dans le respect des convictions de chacun. A l'heure où l'on déplore une désaffection pour le livre et une perte de compétence en matière de lecture, il est indispensable que les bibliothèques se positionnent de manière encore accrue dans cette revalorisation du livre, instrument de plaisir et d'émancipation. La constitution d'une collection de qualité, régulièrement renouvelée, ouverte à toutes les sensibilités, à tous les genres et à tous les enjeux contemporains est une des composantes indispensables de cette envie de recourir au livre.

L'objectif est donc non seulement de faciliter et d'encourager les démarches individuelles ou familiales vers le livre mais aussi de se positionner comme relais et soutien pour tous les partenaires qui au niveau local travaillent sur cette problématique: écoles, groupes d'alphabétisation, parents, associations d'insertion professionnelle...

2. Pôle visibilité

La visibilité de la bibliothèque au sein de la cité doit être accentuée. Certes, le nombre de lecteurs etterbeekoïses est toujours à la hausse mais il s'agit d'anticiper la tendance, déjà constatée en Communauté française, d'une baisse de fréquentation du service public de la lecture: la bibliothèque doit devenir une institution incontournable dans le paysage culturel et social d'Etterbeek.

Certains aménagements sont de type physique (signalisations diverses), de type numérique (présence interactive sur le Net) mais une part essentielle de ce travail sur l'image repose sur des collaborations actives avec le réseau institutionnel ou associatif local: en multipliant les actions de partenariat –soit en les initiant, soit en les relayant- la bibliothèque peut apporter une plus-value aux différentes actions mais aussi toucher des publics spécifiques auxquels "l'institution bibliothèque" est à priori très étrangère et qu'il faut apprivoiser.

3. Pôle « problématiques contemporaines »

Tous les débats de société, et particulièrement ceux qui animent les grandes villes, traversent la bibliothèque. A travers toutes ses pratiques, celles "intellectuelles" de la constitution critique de la collection, celles "pratiques" du service aux lecteurs, la bibliothèque peut jouer un rôle précieux et irremplaçable sur différents terrains : aide au développement personnel, accès à l'information (sous toutes ses formes), lutte contre la solitude urbaine, renforcement du lien social, sensibilisation au développement durable, lutte contre la fracture numérique, ...

Si elle ne peut prétendre à la résolution de toutes ces problématiques, elle se doit d'y travailler en collaboration et en réflexion avec tous les professionnels qui, sur le terrain local, mènent des actions en ce sens avec leurs différents publics.

b) la culture flamande

L'objectif prioritaire est la rédaction et la réalisation d'un Plan de Gestion politique au niveau local pour la période 2008-2013, un plan intégré qui englobera également les plans des différents partenaires structurels. (Gemeenschapscentrum De Maalbeek et Bibliothèque communale néerlandophone)

Il y a lieu d'impliquer également la maison de quartier Chambéry et le réseau des écoles néerlandophones locales dans l'élaboration de ce plan, pour qu'il réponde le mieux possible aux demandes et aux attentes de tous les acteurs de terrain.

Un partenariat authentique

Le Conseil Consultatif néerlandophone d'Etterbeek est un partenaire institutionnel dûment reconnu de la gestion communale. Le Conseil Consultatif néerlandophone n'implique pas uniquement les partenaires locaux au niveau institutionnel, mais s'efforce d'atteindre la participation active de toute la population.

Le fonctionnement du Conseil Consultatif néerlandophone repose sur plusieurs groupes de travail, qui évalue le travail des différents partenaires et combine les différentes évaluations en des recommandations générales.

Pour ce qui est de la réalisation de ses programmes culturels, la commune souhaite collaborer le plus étroitement possible avec le réseau local des écoles néerlandophones. Il convient de formuler des projets susceptibles d'accentuer la présence des écoles et des académies dans la commune.

La maison de quartier Chambéry, issue du «Gemeenschapscentrum Maalbeek» joue le rôle de Conseil consultatif en matière de bien-être à Etterbeek. La Maison de Quartier Chambéry s'articule autour de plusieurs actions, telles que le restaurant social, l'action axée sur les jeunes des milieux défavorisés (WMKJ), le centre de service pour personnes âgées, CHATO (service de réparation),...

Dans la réalisation de ces objectifs, la maison de quartier collabore de manière exemplaire avec un grand nombre de partenaires.

Grâce à cette collaboration avec le CPAS, les écoles, le Programme de Cohésion Sociale, les seniors, les jeunes en d'autres organisations, la maison de quartier se présente comme un véritable exemple de sa réussite en tant que réalisateur de projets.

Le Plan intégré de Gestion culturelle au niveau local 2008- 2013

La commune assurera le suivi et stimulera la rédaction et la réalisation du Plan intégré de Gestion culturelle au niveau local pour la période 2008-2013. Ce plan de gestion s'articule autour de plusieurs lignes de force :

Goed Volk

La commune accorde une grande importance à la qualité de la communication avec la population. Cet effort de communication ne se limite pas à l'information fournie aux habitants néerlandophones, mais prétend déboucher sur une communication bilingue de haute qualité.

Le développement de cette politique de communication dépend en grande mesure de la connaissance des réseaux d'institutions, d'associations et de citoyens individuels.

Onderstroom

Etterbeek jouit déjà d'une certaine réputation en matière de projets et d'activités axés sur la littérature, la langue, la poésie, l'histoire orale et le récit documentaire. Il s'agit de projets à grand rayonnement qui prétendent stimuler le débat public et la participation active des citoyens.

Sur le territoire de la commune, les projets multiculturels permettent de rapprocher les différentes générations, les différents groupes et les différentes communautés,

... en je wil wat!

Pour les institutions culturelles et les professionnels de la culture, les jeunes constituent un groupe-cible très important. En accord avec la politique des jeunes, compétence du Bourgmestre, nous voulons accorder une attention toute particulière aux jeunes de notre commune.

Une programmation multiculturelle ouverte et de haute qualité, qui tient compte de la réalité de la diversité sociale et culturelle de notre commune, mérite toute notre attention.

Cultuur moet wijken

Etant donné le dynamisme des *fêtes de quartier*, la commune désire encourager et structurer davantage encore ce genre d'événements.

Les fêtes de quartier permettent en effet de réunir toutes les cultures présentes sur le territoire de la commune. La commune désire renforcer ses actions axées sur des groupes culturels spécifiques, ainsi que les actions impliquant des représentants appartenant à des communautés et de groupes culturels différents.

La présence d'un grand nombre d'institutions européennes sur le territoire de la commune devrait également donner lieu à des démarches culturelles spécifiques.

Cultuur is elders

En partenariat avec le service de la Solidarité Internationale, nous nous proposons de réaliser des projets spécifiques dans le cadre du lien entre villes Etterbeek-Essaouira.

Bibliothèque Publique Communale

La bibliothèque accueille dans son infrastructure un nombre croissant de visiteurs et d'utilisateurs.

La bibliothèque est un partenaire essentiel de la politique culturelle au niveau local. En outre, elle s'inscrit dans les démarches du réseau régional des bibliothèques néerlandophones bruxelloises.

Pour pouvoir réaliser et satisfaire les échanges au niveau régional, il convient de développer les installations et les logiciels informatiques actuels..

La nouvelle infrastructure informatique devrait permettre à la bibliothèque d'Etterbeek de participer aux étapes suivantes des services de prêt bibliothécaire électronique au niveau régional.

La bibliothèque sert déjà un grand nombre de lecteurs individuels. Dans les années à venir, elle veut développer davantage la collaboration avec écoles locales en leur proposant des services « sur mesure ».

L'augmentation constante de clients et de lecteurs parlant d'autres langues que le néerlandais donne lieu à une diversification de plus en plus marquée de l'offre. Etant donné que la bibliothèque est susceptible de devenir un véritable service culturel de proximité pour les habitants européens de notre commune, il y a lieu d'examiner les possibilités de collaboration et/ou d'échange avec les autres bibliothèques communales.

La bibliothèque devrait continuer ses efforts pour ce qui est du développement d'un réseau de collaborateurs volontaires, étant donné que ce sont précisément les volontaires qui permettent d'accueillir dans la bibliothèque un certain nombre de rencontres (inter)culturelles. Ce travail avec les volontaires requiert une mise à jour et un renforcement des structures existantes.

9. Le développement durable

Ce fut sans conteste, à l'initiative de notre regretté collègue, Michiel Vandebussche, l'un des leitmotivs de la précédente législature. Et cela le restera encore durant les six années à venir.

Le développement durable qui repose sur les trois piliers de l'organisation de notre société : l'économique, le social et l'environnemental. Concrètement, de nouveaux modes de production et de consommation doivent être mis en place si l'on veut éviter pénuries et catastrophes naturelles ; c'est aussi une question de justice sociale et de solidarité Nord-Sud. Les ressources de la planète Terre, on le sait aujourd'hui, ne sont pas inépuisables. L'environnement n'est pas non plus — pour reprendre une formule que l'on doit à Antoine de Saint-Exupéry — « un héritage de nos ancêtres mais un emprunt à nos enfants ». Cette notion de « générations futures » est essentielle lorsque l'on parle de développement durable.

« Penser globalement, agir localement » : c'est ici, à Etterbeek, que nous pouvons mettre en place de nouveaux comportements de vie et de consommation, en nous axant sur la participation citoyenne et l'intergénérationnel. Pour cela, il appartient au pouvoir politique d'impulser quantité d'initiatives en associant un maximum de citoyens.

Concrètement :

- Un Echevinat de l'Energie a été créé. La commune souhaite ainsi s'engager très concrètement en faveur d'une utilisation rationnelle de l'énergie (électricité, gaz, eau, carburant) dans ses propres bâtiments et infrastructures tout en assurant auprès du public la promotion des énergies renouvelables. Un « guichet de l'énergie » sera mis sur pied en partenariat avec la Région afin de renseigner et de conseiller au mieux les habitants concernant la performance énergétique de leur logement.
- Etterbeek est une des premières communes belges à s'être engagée dans un « agenda local 21 ». Il convient à présent de faire connaître ce principe à tous nos concitoyens et de les inviter à y adhérer. Une sensibilisation à grande échelle sera menée de manière récurrente ; des invitations seront proposées régulièrement pour que chacun participe — selon ses possibilités — à des actions solidaires et citoyennes. Nous axerons notamment la sensibilisation au développement durable auprès des enfants, dans nos écoles, et des jeunes en général.

- Nous continuerons à collaborer à l'application locale du plan fédéral de développement durable.
- Nous associerons d'autres acteurs de la société civile (Oxfam Magasins du monde, le programme de cohésion sociale, les bibliothèques, la Maison de quartier Chambéry, notamment) aux activités organisées ou parrainées par la commune.
- Nous accorderons plus que jamais, dans notre politique d'achats et de marchés publics, une attention toute particulière aux produits issus du commerce équitable ainsi qu'à l'insertion de clauses sociales et environnementales dans les cahiers des charges.
- Nous mettrons sur pied un Conseil consultatif du Développement durable, sorte de comité d'accompagnement bénévole composé de quelques personnalités impliquées dans le domaine du développement durable, qui apportera un soutien et une vision aux projets, sans pour autant être impliqué dans l'opérationnel et la quotidienneté des actions.
- Enfin, la mise en œuvre d'une véritable politique de développement durable ne peut s'envisager que dans une perspective transversale. Nous veillerons à ce qu'il y ait une politique développement durable commune à toutes les compétences scabinales. Nous impulserons également les bonnes pratiques au sein du personnel communal (tri des déchets, limitation de la consommation de matériel et d'énergie) et favoriserons la créativité en ce domaine.

10. La propreté publique

Afin de renforcer l'efficacité de notre politique de propreté, nous travaillerons sur trois axes : la prévention, le renforcement des infrastructures et la répression.

La prévention devra s'appuyer sur l'éco-citoyenneté.

- Ainsi, en accord avec les écoles, nous organiserons des séances d'informations inter-actives auprès des enfants et des jeunes : une animation spécifique sera organisée, au cours de laquelle un technicien de voirie viendra expliquer les aléas de son métier.

- Des réunions spécifiques de propriétaires canins seront organisées afin de les sensibiliser à l'usage obligatoire de canisites ou de sacs à déjections canines ; ils seront également informés de l'existence du règlement-taxe qui prévoit de sanctionner les infractions à la propreté publique.
- Un guide canin sera réalisé afin de parfaire cette sensibilisation
- Dans chaque quartier, les habitants seront invités à identifier et communiquer au service communal de propreté, les endroits le plus souvent souillés et les sites à dépôts clandestins récurrents.
- Des opérations « quartier propre » seront intensifiées au cours desquelles chaque habitant ira de son coup de balai. Ces opérations se mèneront dans un esprit solidaire et pourront se terminer par une fête de quartier, pour laquelle la commune mettra du matériel à disposition.

Le renforcement des infrastructures :

- un logiciel de gestion de la propreté a été acquis par nos services, il permettra désormais d'avoir en permanence une vue en temps réel sur l'état de la propreté dans toute la commune et d'agir, le cas échéant, avec plus de rapidité.
- Le nombre des corbeilles devra sensiblement être revu à la hausse ; en particulier dans les quartiers où l'offre de nourriture et de boissons de type « fast food » est importante.
- Le nettoyage des voiries communales sera encore amélioré grâce à un renforcement des équipes de techniciens et des machines.
- Dans les voiries régionales, la collaboration avec l'Agence Bruxelles Propreté sera renforcée.
- Par ailleurs, nous tenterons de mieux préserver la propreté autour des bulles à verres trop souvent confondues par certains avec des décharges publiques.

La répression :

- la commune s'est dotée d'un règlement-taxe instaurant des amendes administratives aux contrevenants à la propreté publique. Certains de nos agents sont déjà formés et ont reçu le titre de « verbalisateur » ; il faudra poursuivre les formations de manière à disposer d'un nombre suffisant d'agents verbalisateurs. Après une large information auprès du public afin de ne pas le prendre en traître, les personnes prises sur le fait pourront enfin être sanctionnées.
- Conscients que la prolifération des tags en ville génère un sentiment général de malpropreté et d'insécurité, la lutte contre ce phénomène sera intensifiée.

11. L'égalité des chances

L'égalité des chances étant une compétence transversale, des efforts restent à accomplir dans ce domaine au sein de la société d'aujourd'hui. Les politiques locales peuvent, à leur niveau, impulser de nouveaux comportements et de nouvelles attitudes. En particulier, en mettant en œuvre tout ce qui est de nature à lutter contre la violence faite aux femmes, puisque les statistiques sont formelles : une femme sur quatre est, a été ou sera victime de la violence de son compagnon. Nos centres médicaux, de planning familial ou de guidance recensent toutes les semaines des cas de femmes victimes de violence. Cela se passe ici, chez nous.

Un Plan local d'égalité des chances sera mis sur pied.

En partenariat avec la Région et les associations etterbeekoises qui travaillent dans ce domaine, nous lancerons des initiatives de sensibilisation et de prévention :

- ▶ kits d'animation pédagogique à l'intention des écoles et des mouvements de jeunesse ;
- ▶ organisation de concours d'affiches et de textes suivis d'une exposition dans des lieux publics fréquentés ;

- ▶ mise sur pied d'un réseau de « femmes-relais » offrant un accueil et une écoute de première ligne aux femmes en désarroi ne sachant à qui s'adresser ;
- ▶ organisation d'une semaine annuelle (dernière semaine du mois de novembre) de sensibilisation à la violence faite aux femmes par le biais d'activités grand public, comme des projections de films, du théâtre et des exposés d'orateurs convaincants, des débats ;
- ▶ organisation de formations à l'autodéfense pour les femmes désireuses de développer des attitudes et des comportements de prévention. Mieux armée, la femme pourra soit éviter une scène ou un acte de violence à son égard, soit utiliser les mots ou l'attitude qui lui permettra de se défendre face à l'agresseur ;
- ▶ des « marches exploratoires » seront organisées afin de repérer les endroits de la commune générant le plus de sentiment d'insécurité auprès des citoyennes et des citoyens.

L'égalité des chances ne s'arrête pas là : dans l'ensemble des compétences portées par les membres du Collège, ceux-ci veilleront à mettre en œuvre des synergies permettant de rencontrer les besoins qui de manière générale luttent contre toute forme de discrimination

12. Les affaires flamandes

Un partenaire authentique de la gestion communale

Les compétences de l'échevin des Affaires Flamandes ne doivent pas être considérées comme des démarches particularistes, isolées des autres objectifs de la gestion communale : elles s'inscrivent résolument dans la politique générale du Collège des Bourgmestres et Echevins.

A partir d'un dialogue entre partenaires égaux basé sur la réciprocité, la commune développe une collaboration entre les agents francophones et néerlandophones d'une part, et avec d'autres partenaires appartenant à d'autres groupes linguistiques d'autre part.

L'initiative communale en matière d'Affaires Flamandes est renforcée par des accords de coopération avec la Vlaamse Gemeenschapscommissie (Commission communautaire néerlandophone)..

L'élaboration et la rédaction d'un nouveau plan de gestion intégrée de la culture au niveau local pour la période 2008- 2013 constitue un objectif prioritaire.

Cadre général

L'administration communale s'adresse aux habitants néerlandophones de la commune dans leur propre langue.

La communication avec les citoyens doit être d'une qualité impeccable, tant pour la communication en français que pour la communication en néerlandais.

En collaboration avec les services de la Culture et le Service de la Culture néerlandophone, l'offre complète des différentes institutions socio-culturelles de la commune sera mise à jour dans une nouvelle édition bilingue du «Guide Social.- Sociale Gids»

Ce guide devra être mis à disposition de toutes les associations locales et de tous les citoyens.

En termes de protocole, l'échevin des Affaires Flamandes est le fonctionnaire néerlandophone pour les mariages et les anniversaires de mariage d'habitants néerlandophones.

13. L'informatique et l'e-government

Les prestations de service de la commune envers la population seront davantage informatisées durant ces prochaines années. Afin d'améliorer notre efficacité, nous investirons ainsi dans notre propre infrastructure, en privilégiant d'une part les technologies les plus récentes et en consacrant d'autre part la totalité de ces investissements à l'amélioration des services rendus à la population. L'authentification juridique des signatures électroniques nous permet en effet de développer aujourd'hui un véritable guichet électronique.

Ce nouvel outil offrira à la population la possibilité d'obtenir certains formulaires administratifs au départ de leur ordinateur.

L'accès à Internet doit être amélioré dans notre commune : le Collège souhaite offrir à davantage d'Etterbekois la possibilité de consulter les informations diffusées sur le site communal.

Là où l'offre de la commune est limitée en connexions « wireless », nous veillerons à promouvoir l'accès et l'usage d'Internet dans les endroits publics par des équipements accessibles à tous.

Le contenu du site communal – déjà fort apprécié pour sa convivialité – doit également être étoffé et enrichi d'autres applications. Quelques exemples : meilleur accès aux mal-voyants, élaboration d'un agenda, nouveau lay-out pour le site. Autant de nouveautés qui sont prévues prochainement.

14. Le commerce et l'emploi

a) le commerce

La prospérité et la santé économique d'une commune se mesurent, entre autres, au regard de la diversité, de l'expansion et de la qualité de ses commerces. La présence d'entreprises, d'écoles, de services publics, la vie associative et culturelle, le nombre d'habitants sont quelques-uns des éléments qui conditionnent l'essor commercial d'une commune.

Plus que jamais – et même si, en la matière, le champ d'action des communes est limité – nous devons protéger et aider le commerce local. Dans le même esprit, une commune ne peut se substituer à d'autres services publics existants en matière d'aide à la recherche d'un emploi. Cependant, dans la mesure où l'emploi est clairement devenu un enjeu majeur en région bruxelloise, elle peut tenter d'entreprendre une action complémentaire à ce niveau.

- Côté commerces, nous souhaitons profiter de cette législature pour mener une réflexion de fond sur la revitalisation commerciale du quartier de la Chasse entre autre. Ceci se fera naturellement en concertation étroite avec les commerçants concernés et les habitants en mettant à profit les moyens offerts mis à notre disposition par le contrat de quartier commerçant régional.

- Nous voulons redynamiser le commerce au piétonnier Jourdan. La place du même nom devrait connaître un réaménagement de premier plan : ici aussi, nous tiendrons compte des besoins et des impératifs formulés par les commerces locaux et ambulants, les riverains et les usagers de la place pour élaborer un projet conforme à leurs attentes.
- De manière globale, la commune souhaite s'investir davantage dans l'aide accordée aux noyaux commerciaux.

b) **L'emploi**

La promotion de l'emploi est une préoccupation permanente de la commune.

Le succès des services actifs dans la commune comme la «Mission Locale de l'Emploi» et les services de mise à l'emploi du CPAS et de l' A.L.E témoigne de cet effort.

Chaque organisation – accomplissant ses propres missions - a donné une aide exemplaire aux chercheurs d'emploi. De même un inventaire de l'offre d'emploi disponible dans les « Petites et Moyennes Entreprises » (PME) et chez les «Indépendants» est régulièrement actualisé.

La commune va encore intensifier ses efforts dans le domaine de l'emploi en développant, de manière concertée avec les acteurs de terrain, de nouvelles pistes, et notamment en s'installant comme partenaire-entrepreneur dans le cadre des «Titres-Services». Aujourd'hui la commune fait appel à ces services par le biais d'agences externes. L'expérience et la connaissance de l'offre et la demande de l'emploi local donnent à la commune un atout qui permettra d'agir encore plus vite et plus efficacement au service des demandeurs d'emploi.

Les demandeurs d'emploi étant souvent en quête d'une information exhaustive, la commune veut faciliter l'accès à cette information qui en outre doit être claire.

Par l'organisation d'une « bourse d'emplois » la commune veut offrir aux personnes en recherche d'emploi un forum qui puisse répondre à leurs questions. La commune veut prendre l'initiative de consulter les différents partenaires quant à la faisabilité d'éventuels « job-happenings » au profit de nos PME et aussi en réponse aux demandeurs. La possibilité d'une plate-

forme où les demandeurs d'emploi trouveraient des offres et des possibilités de formation et où les indépendants se feraient connaître et iraient à la rencontre des demandeurs et/ou de leurs collègues entrepreneurs reste une initiative qui répond à une demande réelle.

De manière générale, des synergies seront établies avec le niveau régional compétent en matière d'emploi

15. L'enseignement et la formation

Etterbeek est, à l'échelle de notre pays, la commune qui possède le réseau d'enseignement le plus dense. En tant que pouvoir organisateur, Etterbeek regroupe aussi, parmi toutes les écoles qui s'y trouvent, plusieurs préguardiennats, quatre établissements d'enseignement primaire, un établissement d'enseignement spécial, une école technique, un institut de formation continue et deux académies. C'est dire si l'enseignement – au même titre que d'autres matières centrées sur l'humain et le social – occupe une place prépondérante dans notre programme politique.

Nous aspirons à mobiliser, autour de partenariats négociés, l'ensemble des ressources physiques et humaines des communautés éducatives et de leur environnement.

Une attention particulière sera réservée :

A l'accueil des parents

Tout parent possède des capacités à « éduquer ».

Il représente à nos yeux, et peu importe son niveau de maîtrise des savoirs, un partenaire incontournable, capable de valoriser les productions de l'enfant en lui accordant une écoute attentive et intéressée.

Soucieux de valoriser la relation « parent- enseignant », nous inviterons les équipes éducatives à organiser les rencontres et le dialogue, notamment à l'occasion de la rentrée scolaire avec les familles (réunions collectives, individuelles, présentation des projets éducatifs et pédagogiques...).

Aux liens entre l'école et le monde associatif

Les représentants du monde scolaire, en ce compris les Académies, seront donc invités à prendre une place active aux plates-formes de rencontre organisées dans le cadre du programme « cohésion sociale ».

Aux actions novatrices

Nous souhaitons réserver aux enseignants l'accès à l'évolution de la recherche dans le domaine pédagogique.

A la sélection du personnel

En respectant le principe de diversité, nous serons attentifs à la sélection des membres du personnel exerçant au sein des établissements scolaires quelles que soient leurs fonctions (enseignant(e), éducateur(trice), surveillant(e) de garderie,...).

Les intéressés partageront des valeurs, telles que la tolérance et la solidarité, véhiculées au sein des écoles de l'enseignement neutre officiel.

A la pérennité de certaines actions et collaborations

- Partenariat avec la mission locale d'Etterbeek : appel aux services des agents PTP afin d'embellir les bâtiments scolaires, projet « Mon école est à nous ».... ;
- Programme d'éducation à la santé porté par l'ensemble des écoles communales, le Contrat de société et le service de l'enseignement
- Echanges interculturels avec Essaouira en collaboration avec le service du développement durable.

16. Etat-civil, population, affaires électorales, recensement complémentaire

a) l'Etat-civil et la population

- Garder l'accent sur la qualité de l'accueil du public. Ainsi, l'ouverture des guichets en nocturne le mardi, à l'exception des mois de juillet et août, sera maintenu vu le vif succès rencontré.
- La lutte contre les mariages blancs ou simulés reste une priorité qui s'assortit d'une volonté de protection des personnes qui sont victimes de telles pratiques.
- Le service de l'Etat-civil s'adapte aux réalités actuelles et à l'évolution de la population et des infrastructures : diminution des naissances mais augmentation des déclarations de nationalité.
- Activer le guichet électronique et développer les différentes applications qui s'y rapportent.
- Modernisation des moyens de paiement aux guichets (installation de un ou deux terminaux bancontact) dans un but de sécurisation des services et également afin d'augmenter les services offerts aux citoyens.
- Enfin, en ce qui concerne le service de la Population, des expériences ponctuelles, comme l'ouverture des guichets les mercredis après-midi pour la délivrance des certificats d'identité et/ou de passeports pour enfants de moins de douze ans seront instaurées en fonction des besoins de la population.

b) Le Recensement complémentaire

- En ce qui concerne le Recensement complémentaire, il est démontré que, parallèlement aux multiples efforts en matière d'urbanisme, d'environnement et de qualité de vie en général, une politique incitative à l'inscription reste nécessaire.

c) Les Affaires électorales

- Valoriser l'expérience acquise. Tout sera mis en œuvre pour que les différentes élections qui se dérouleront durant la législature s'organisent dans les meilleures conditions tant du point de vue de la régularité que de l'organisation des bureaux de vote pour le confort des électeurs.

- Le matériel informatique électoral sera encore utilisé une dernière fois en 2007, à l'occasion des élections législatives fédérales. La question se posera ensuite de savoir si le vote automatisé sera maintenu et fera inévitablement l'objet de concertations avec les niveaux fédéral et régional.

17. Personnel et Finances

Finances

Il n'en a pas été question dans les chapitres qui précèdent, mais il va de soi que notre équilibre financier constituera l'une de nos priorités durant cette législature. Le défi est de taille car, à l'instar des autres communes en région de Bruxelles-Capitale, le Collège des Bourgmestre et Echevins s'interroge sur les moyens dont il pourra disposer en raison notamment de la diminution du produit de l'IPP, du mode de répartition du fonds des communes et de la probable diminution des dividendes inhérente à la libéralisation du marché de l'énergie. En dépit de tous ces obstacles et incertitudes, nous sommes soucieux de ne pas alourdir la fiscalité à charge des etterbeekois. De substantielles économies pourraient en outre être réalisées en apportant les modifications techniques nécessaires à la performance énergétique des bâtiments publics et en étudiant l'occupation rationnelle des locaux.

En gestionnaires responsables, nous veillerons à ce que toute dépense soit rigoureusement justifiée.

En termes de finances toujours, nous sommes déterminés – car c'est une nécessité et une revendication légitime – à obtenir enfin une compensation financière aux contraintes dues à la vocation nationale et internationale de notre commune

Personnel

En matière de personnel, nos priorités seront les suivantes : développer un management performant des Ressources Humaines (gestion du stress, gestion des conflits,...) , renforcer le service social du personnel, intégrer à notre personnel des personnes handicapées, multiplier et privilégier les emplois de proximité, garantir la diversité et garantir à notre personnel une formation permanente, utile et de qualité.

Enfin, à l'aube d'une période pré-électorale en proie à d'éventuelles crispations communautaires et à l'approche de négociations institutionnelles particulièrement difficiles au niveau fédéral, nous tenons à rappeler l'excellent climat qui règne - au Collège et au sein de la majorité mais aussi au Conseil – entre les deux communautés linguistiques à Etterbeek.

TABLE DES MATIERES

	Pg
INTRODUCTION	1
LA PROXIMITE-LA PARTICIPATION	2
LE SOCIAL	3
• LA JEUNESSE ET LE SPORT	4
• LA SANTE	5
• LA SOLIDARITE INTERNATIONALE	6
• LE PROGRAMME DE COHESION SOCIALE	7
• LA PETITE ENFANCE	9
• LE TOURISME	10
LE LOGEMENT	11
L'EMBELLISSEMENT DES QUARTIERS	12
L'URBANISME ET L'ENVIRONNEMENT	15
LA SECURITE	18
LA MOBILITE	20
LA CULTURE	
• LA CULTURE FRANCAISE	21
• LA CULTURE FLAMANDE	24
LE DEVELOPPEMENT DURABLE	28
LA PROPLETE PUBLIQUE	29
L'EGALITE DES CHANCES	31
LES AFFAIRES FLAMANDES	32
L'INFORMATIQUE ET L'E-GOVERNMENT	33
LE COMMERCE ET L'EMPLOI	34
L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION	36
L'ETAT-CIVIL – POPULATION	38
LE PERSONNEL ET LES FINANCES	39